

VILLE de **MONTBONNOT** SAINT-MARTIN (38330)

N° 01 01 2024 077

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Abstention	0
NPPV	0

#### OBJET:

Bail commercial « Boucherie »

Signature d'un bail commercial au profit de la SAS BIDOCHE

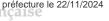
Local situé 800 rue Général de Gaulle à Montbonnot-Saint-Martin

#### Certifie exécutoire

Publié sur le site Internet www.montbonnot.fr et inséré au registre des délibérations de la commune de Montbonnot-Saint-Martin le :

# Républiqu Départeme

Envoyé en préfecture le 22/11/2024 Reçu en préfecture le 22/11/2024





ID: 038-213802499-20241118-01\_01\_2024\_077-DE Arrondissement de Grenoble Canton de Meylan

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le lundi 18 novembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal: 12 novembre 2024

Présents: M. Dominique BONNET, Maire - Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Adjointes - MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Patrick DESCHARRIERES, Gilles FARRUGIA, Mmes Véronique BRULEBOIS-VIOTTO, CARBONE, Marie-France CARRE, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI, Nathalie THIBAULT -MM. Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Alexis ISAAC, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs: Mmes Marie-Béatrice MATHIEU (pouvoir à Dominique BONNET), Virginie SONJON (pouvoir à Gilles FARRUGIA) - M. Claude BAUSSAND (pouvoir à Roger BOIS).

Absents excusés: Mme Catherine FAVAND, M. Xavier VIGNON.

M. Gilles FARRUGIA est nommé secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur WANTELLET, propriétaire de l'actuel fonds de commerce du bureau de tabac a manifesté le souhait de prendre à bail le local anciennement loué à La Poste, Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a récemment acquis un local commercial situé 800 rue Général de Gaulle à Montbonnot-Saint-Martin.

La SAS BIDOCHE a manifesté le souhait de prendre à bail ce local afin d'y exercer son activité de boucher.

Il est proposé un bail d'une durée de 9 années à partir du 1er décembre 2024, moyennant un loyer annuel de 14 400 € hors charges.

Compte tenu des travaux d'aménagement que la SAS BIDOCHE devra réaliser dans les locaux loués, et de la plus-value qui en résultera pour la commune, et compte tenu des charges imposées à la SAS BIDOCHE par le bail, la commune consent à la SAS BIDOCHE, à titre exceptionnel, une franchise totale de loyer jusqu'à l'ouverture au public du commerce et en tout état de cause au plus tard à la date du 1er mars 2025.

Envoyé en préfecture le 22/11/2024

Reçu en préfecture le 22/11/2024

Publié le



Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de regularisei le bail commercial dont le projet figure en annexe.

## Après en avoir délibéré, le Conseil municipal .....:

- Décide de régulariser, au profit de la SAS BIDOCHE, le bail portant sur le local commercial situé 800 rue Général de Gaulle à Montbonnot-Saint-Martin.
- Donne pouvoir à cet effet à Monsieur le Maire pour signer tout acte
- Mandate Me PLOTTIN, notaire à Meylan pour l'établissement de cet acte.

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

> Fait à Montbonnot Saint-Martin, les jour, mois et an susdits Le Maire,

Dominique BONNET

Le secrétaire de séance, Gilles FARRUGIA

Annexe: Projet de bail